

QUÉBEC—DÉCLARATION SUR LE PRÉSUMÉ COMLOT
D'ÉTABLIR UN GOUVERNEMENT PROVISOIRE

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Dans *Le Devoir* de ce matin, M. Claude Ryan accuse directement le très honorable premier ministre et son gouvernement d'avoir échafaudé la thèse d'un complot qui aurait eu pour objet d'évincer M. Bourassa du pouvoir et de le supplanter par un gouvernement provisoire.

Le très honorable premier ministre a-t-il l'intention de faire une déclaration précise au sujet de ce complot?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, par un hasard extraordinaire, j'étais en train de lire l'article au moment où la question était posée.

Selon M. Ryan, le gouvernement a été pris de panique. Je vois que lui-même, dans son article, parle de «errand boys», «top level sources». Quand M. Ryan parle anglais, c'est sûrement qu'il est lui-même en proie à la panique. (Applaudissements)

J'ajoute seulement, monsieur le président, qu'il faudrait que ce même journaliste somme les autres journalistes d'identifier publiquement les citations «top level sources» qui les ont renseignés. Je serais ravi si les journalistes voulaient se mettre à identifier les «top level sources» sur lesquelles ils basent toujours la publication de leurs «canards», mais je m'étonne que ce soit un journaliste lui-même qui demande aux autres journalistes de dénoncer leurs sources et j'en suis d'ailleurs ravi.

* * *

L'INDUSTRIE

LA CHAMBRE ET LE PROJET DE RÈGLEMENT FINANCIER
AVEC LES ACTIONNAIRES DE LA DOSCO

[Traduction]

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, vendredi dernier, j'ai posé au premier ministre une question dont il a pris note. Je lui ai demandé si, avant que n'intervienne quelque règlement financier que ce soit entre le gouvernement et les actionnaires de la DOSCO, l'affaire allait être soumise à l'approbation de la Chambre et si la liste des actionnaires de la DOSCO ainsi que les dates auxquelles ces personnes avaient acquis leurs actions allaient être fournies. Le ministre responsable est à la Chambre aujourd'hui. Pourrait-il répondre à cette question?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je crois qu'il y a eu entente entre les actionnaires et la compagnie DOSCO. Quant à la possibilité de déposer à la Chambre le texte de l'entente intervenue, je suis en communication avec le ministère de la Justice afin de déterminer si nous pouvons le faire dans les circonstances présentes.

[Traduction]

M. MacInnis: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. On peut se demander si la Trudeaumanie a dégénéré en Trudeaphobie. Puisque le premier ministre a déclaré que le ministre compétent répondrait à cette

question, pourquoi le ministre de la Justice ne l'a-t-il pas fait, lui qui est responsable de ce transfert d'actions?

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député d'Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe a la parole.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, j'invoque à nouveau le Règlement. Depuis que le premier ministre a instauré le système de rotation à la Chambre, nous sommes tenus d'attendre que le ministre compétent soit présent avant d'obtenir une réponse. Quand enfin deux ministres se présentent en même temps, et que ce n'est pas le bon qui répond, je pense qu'il commence à être temps qu'on ajuste un peu le système de rotation.

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS

DEMANDE D'UNE MESURE EN VUE D'UNE
MAJORATION DES PENSIONS

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question au premier ministre? Étant donné que la Chambre a reconnu unanimement hier la nécessité d'augmenter les pensions des anciens combattants, le très honorable représentant voudra-t-il maintenant présenter un projet de loi relatif aux pensions des anciens combattants et à la sécurité sociale pour atténuer les difficultés économiques où se trouvent les anciens combattants invalides et d'autres secteurs de la société?

Des voix: Bravo!

M. Marshall: Pourrait-il aussi nous dire quand il songe à présenter un tel bill?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le ministre des Affaires des anciens combattants a très bien exposé hier l'attitude du gouvernement à cet égard.

L'hon. M. Hees: Il a dit que ça prendrait du temps.

M. Marshall: Étant donné que la réponse du ministre des Affaires des anciens combattants n'était pas très précise, le premier ministre voudrait-il assurer la Chambre que cette loi recevra la plus haute priorité étant donné la liste des bills à l'étude?

* * *

LES FINANCES

LES TAUX D'INTÉRÊT BANCAIRE—LA RÉPONSE DES
BANQUES AU MINISTRE—LES MARGES BÉNÉFICIAIRES

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Finances? Les vues du ministre concernant le niveau des taux d'intérêt des banques à charte ont-elles été portées directement à la connaissance des banques à charte? Si oui, a-t-il reçu une réponse? Ou, s'il n'a pas communiqué directement avec les banques, sait-il maintenant comment elles y ont réagi?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai répondu à cette question hier. J'ai communiqué directement avec les banques, mais je n'ai encore